



PRESENTATION DU COLLÈGE LES CHAMPS PHILIPPE

Pour nous contacter: leschampsphilippe@apelgc.org



- 1. Vos représentants APELGC
- 2. Règles de fonctionnement
- MERCI DE COUPER VOS MICROS
- Vous pouvez poser vos questions via le Tchat, nous nous répondrons au fur et à mesure de notre présentation
- Pouvez-vous nous préciser dans le Tchat :
 - L'école actuelle
 - Le niveau de la classe de votre enfant





Sommaire

1. Présentation générale du Collège

- Le collège en quelques chiffres
- Les résultats du DNB
- Les langues vivantes
- L'équipe du collège
- Le quotidien des collégiens
- L'Association Sportive et Le Foyer Socio Educatif
- Le numérique au collège
- La médiation par les pairs
- Le programme pHare

2. Zoom sur la 6èmeme

- Les grands changements
- L'année de 6ème
- Le règlement intérieur et civisme
- Le début de l'autonomie
- Les dates clés

3. Être membre d'une association de parents d'élèves au collège

- L'Association APELGC
- Les représentants élus
- Le rôle des parents
- Les actions possibles au sein de l'APELGC







Présentation générale du Collège

Le Collège en quelques chiffres 2024-2025

494 élèves

6ème: 117 élèves sur 4 classes

5^{ème}: 105 élèves sur 4 classes

4^{ème}: 131 élèves sur 5 classes

• 3^{ème}: 141 élèves sur 5 classes

Dont 20/25 élèves internes

- 35 professeurs; Tous les postes sont pourvus. Equipe dynamique et investie!
- Présence d'un médiateur et d'une coordinatrice Ulis (7 élèves)
- Equipe de Direction

Principale : Mme Tracq

Principal adjoint : M. Legendre

Gestionnaire : Mme Oddoz

CPE: Mme Biardeau

A la rentrée de septembre 2024, parmi les élèves de 6^{ème}

Bilangue anglais/allemand : 14 collégiens

bilangue anglais/espagnol : 30 collégiens

Ecoles d'origine des 6ème :

- Renan
- Guest
- Voltaire (selon sectorisation)
- Autres (notamment internat)



Les résultats du DNB

Votre association **APELGC** organisera une réunion sur l'orientation

Résultats du Brevet des Collège (DNB) :

	Taux de réussite	Pourcentage de mention
2020	94%	75%
2021	86%	69%
2022	92%	60%
2023	89%	80%
2024	69%	85%

- Orientation en section générale et technologique : 75 à 80% / section professionnelle : 20 à 25%
- Chaque année une quinzaine d'élèves intègre des filières sélectives (Section internationale, Euro, bacs binationaux, classe à projets...)



Les langues vivantes

Le Label Erasmus +



Parcours bilangues dès la 6^{ème}:

- 30 places en allemand
- 30 places en espagnol pour la rentrée 2025

Langue et Culture Antique

• Latin : option possible à partir de la 4e

Langue et Culture Européennes

Anglais: 30 places en anglais

Espagnol: 30 places en espagnol

Organisation de séjours linguistiques

Le programme Erasmus+ permet de financer des actions très diverses. De manière générale, il a pour objectif de :

- Développer les compétences et les connaissances des élèves comme des enseignants et des personnels administratifs;
- Favoriser les échanges et les collaborations entre les établissements européens

Pour les Champs-Philippe:

- Formation de 4 professeurs en 2022 (maths, physique, musique, sport) qui sont en capacité de mener leurs cours en anglais. Formation de la principale en 2023;
- Test sur quelques classes avec ambition de développer la formation et le scope des classes concernées ;
- Accueil d'élèves italiens anglophones en mars 2025 (projet avec une classe de 3e).



L'équipe du collège

Toute une équipe présente pour permettre à votre enfant de vivre sa scolarité dans les meilleures conditions.

LE COMITE DE DIRECTION

Elle est composée du **chef d'établissement** (le principal), secondé par **un principal adjoint** et d'un adjoint gestionnaire. Le chef d'établissement et son adjoint organisent le temps scolaire (et président les instances du collège). Ils s'assurent également de la sécurité de chacun. L'adjoint gestionnaire est en charge de la gestion financière du collège

PRINCIPALE
D'EDUCATION

Il organise avec les assistants d'éducation la vie au collège de votre enfant, y compris de l'internat. Il veille au respect des règles de vie, participe aux conseils de classe et forme les délégués. C'est un de vos interlocuteurs privilégiés

LES PROFESSEURS

Une équipe de professeurs encadre votre enfant pour lui enseigner les différentes disciplines. Elle est coordonnée par un professeur principal.

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Il a une responsabilité particulière dans le suivi et l'accompagnement de votre enfant. Il assure le lien avec l'ensemble des professeurs, l'équipe de direction, les personnels de vie scolaire, les personnels médico-sociaux etc. En collaboration avec le psychologue de l'éducation nationale, il informe et aide votre enfant à élaborer son projet d'orientation.



L'équipe du collège

Toute une équipe présente pour permettre à votre enfant de vivre sa scolarité dans les meilleures conditions

LE PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NAT

C'est l'ancien Conseiller d'Orientation. Il assure une permanence au collège. Il vous accompagne, vous et votre enfant, pour vous informer et vous conseiller à différentes étapes, notamment lors des choix d'orientation.

LES PERSONNELS SOCIAUX & DE SANTE

L'assistant de service social, l'infirmier et le médecin de l'éducation nationale sont présents à certaines heures qui vous sont communiquées en début d'année. Vous, votre enfant ou l'équipe éducative pouvez les solliciter dans le respect de la confidentialité.

LES PARENTS
D'ELEVES

Les parents sont représentés aux conseils de classe. Les parents élus sont administrateurs du collège

Le collège dépend du département



Le quotidien des collégiens

L'**APELGC** organise des actions en faveur du FSE et de l'AS

- Les collégiens disposent d'une carte d'accès à présenter à l'entrée et à la sortie du collège. Sans cette carte, les enfants ne peuvent pas circuler (pour des raisons évidentes de sécurité).
- Les parents indiquent en début d'année si leur enfant peut être libéré plus tôt en cas d'absence de professeur. Les demi-pensionnaires ne sont jamais libérés avant la cantine.
- Chaque collégien demi-pensionnaire dispose d'une carte Pass+ pour badger à chaque repas.

Périscolaire

- Foyer Socio-éducatif (FSE) : salle de jeux, ateliers artistiques et culturels.
- Sur la pause méridienne
 - Association Sportive (AS)
 - Chorale
 - Club métier
 - o CDI
 - Sieste contée ...

Dispositif Devoirs Faits

Accompagnement proposé aux enfants ayant des difficultés à devenir collégien :

- apprendre les méthodes de travail, aide méthodologique,
- apprendre à s'organiser,
- apprendre à apprendre.

Objectif : 5 à 6 élèves maximum à chaque séance



Les activités de l'AS et du FSE



BADMINTON	Mercredi 13h – 14h30 Jeudi 12h35 – 13h30
SAUVETAGE AQUATIQUE	Mercredi 13h - 14h (rdv à la piscine)
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE	Mercredi 13h – 15h Vendredi 12h35 – 13h30
PARKOUR	Lundi 12h35 – 13h30 Mardi 12h35 – 13h30





Cotisation : **40€** (espèces, chèque, PASS+) permettant d'accéder à l'ensemble des activités.



- Ouverture de la salle du FSE : babyfoot, jeux de société...
- Club Jeux de société
- Club Manga
- Club Défi Babelio





Cotisation : **7€**





Le numérique au collège



SITE INTERNET DU COLLEGE

(<u>www.clg-champs-garenne.ac-versailles.fr</u>) donne des informations générales liées à la vie du collège, ainsi que les informations estivales. L'accès est public.

PRONOTE

permet d'accéder à l'ensemble des informations utiles : emploi du temps, devoirs, notes et évaluations, absences et retards, informations générales, communications avec les enseignants et l'administration... (Identifiant & mot de passe remis par le collège : (1 pour chaque parent et 1 pour le collégien). Alimenté par les professeurs, l'équipe éducative et les parents d'élèves APELGC

TABLEAUX NUMERIQUES

TOUTES les salles de classes sont aménagées

LIVRES SCOLAIRES

Pour soulager le dos des enfants, les manuels sont dorénavant disponibles en ligne. Seuls des livres / cahiers d'exercices seront à acquérir et à amener en classe.



La médiation par les pairs

Médiateur du collège



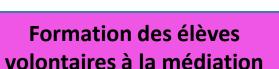
Un conflit? Une dispute?



Faites appel aux médiateurs!



A chaque problème sa solution!





Les élèves médiateurs assurent des permanences et peuvent intervenir dans la résolution des petits conflits du quotidien

Des professeurs formés à la médiation

Un conflit?



Pensez à la médiation!



une 15^{aine} d'élèves suivent la formation chaque année



La prévention et lutte contre le harcèlement



Protocole validé au collège Les Champs Philippe

5 professeurs formés à la gestion des situations de harcèlement : "Ecoute LCP"

Tous les élèves (victimes ou témoins) et les parents peuvent solliciter les intervenants (directement ou via Pronote)







Zoom sur la 6^{ème}

Les grands changements

ECOLE

COLLEGE

Enseignants

Un professeur des écoles

Equipe d'une 10^{aine} de professeurs

Adultes référents

Salle de classe

Un(e) directeur/trice

Principal + Principal adjoint + Conseiller Principal d'Education

Une salle unique

Changement de salle pour chaque matière / enseignant

Outils numériques

+ ou - développés dans les écoles

Classe équipée de tableau numérique Equipement informatique à disposition des élèves Livre numérique / agenda électronique Notes et observations en temps réels



Les grands changements

ECOLE

Interfac

COLLEGE

Communication

Un carnet de correspondance Un cahier de texte

Interface numérique du collège

Organisation du cartable

Même organisation chaque jour

Un cartable à préparer différemment chaque jour, voire différemment en semaine A/B

Organisation du travail

Initiation à l'organisation hebdomadaire

Apprendre à s'organiser en fonction des exigences de chaque matière

Entrées/ sorties du collège

Journée d'école 8h30 à 16h30 + gouter étude + garderie

Arrivée à la 1^{ère} heure de cours de la journée / départ à la dernière heure de cours de la journée. Pas d'étude, ni garderie.



L'année de 6^{ème}

C'est la dernière année du cycle 3. Cela permet aux enfants de s'intégrer à un nouvel écosystème tout en restant sur un programme maitrisé.

Les classes bilangues débutent en 6^{ème} (sur demande préalable et décision de la Direction du collège).

- Les élèves en parcours bilangues sont répartis dans différentes classes et se retrouvent pour les cours de langue.
- Ainsi, dans toutes les classes de 6^{ème}, sont intégrés des élèves qui sont en section bilangue. Cela permet de lutter contre l'utopie des classes « élitistes ».

NB : le choix de la LV2 en 6ème est définitif pour toutes les années de collège.

- Les 6^{èmes}
 - ne finissent jamais les cours après 16h30
 - sont testés pour confirmer qu'ils ont acquis la compétence de la nage.
 - sont évalués en français et en mathématiques. Ces évaluations permettent aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de chaque élève. Il ne faut pas « bachoter ».
 - sont prioritaires sur l'obtention d'un casier (prévoir un cadenas à 2 ou 3 clés)
- « Choc des savoirs » : Organisation de groupes de besoin en mathématiques et en français.



Le début de l'autonomie

En 6^{ème,} votre enfant va devoir être plus autonome, ce qui lui permettra de passer le cap du collège.



En classe

La classe de 6^{ème} est celle où l'enfant a le plus besoin de la présence des adultes, il est face à **de nouveaux repères** auxquels il doit s'adapter progressivement pour accéder à une nouvelle autonomie,

Il faut suivre régulièrement la scolarité, l'enfant a besoin de se sentir guidé pour progresser, il faut installer des rituels scolaires, l'aider à s'organiser avec ses livres et ses cahiers, afficher son emploi du temps à proximité de l'endroit où il travaille, au début de l'année l'aider pour faire son cartable afin qu'il n'oublie rien ni n'emporte trop de matériel.

Avec la disparition du cahier de texte/agenda papier, vérifiez avec lui Pronote.



Le début de l'autonomie

En dehors du collège

Pas de cantine le mercredi midi, pas d'étude ni de garderie. Votre enfant aura des horaires variables. C'est un grand changement!

L'autonomie est aussi l'ouverture vers une liberté qu'il ne maitrise pas toujours. Cette liberté lui ouvre la porte aux réseaux sociaux, aux programmes non destinés à son âge. Il faut être vigilant, vous ne serez pas toujours à la maison quand il rentrera.

Ce qui se passe parfois en dehors du collège a des impacts à l'intérieur mais n'est pas de la responsabilité de l'équipe pédagogique!

L'autonomie peut se préparer sereinement dès l'école élémentaire.





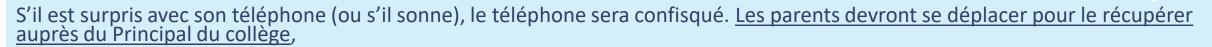
Le règlement intérieur et le civisme

- Il est important de lire le règlement intérieur avec vos enfants. Le collège n'est pas l'école élémentaire!
- Le collège est très impliqué dans la lutte contre l'incivilité et le harcèlement. Un programme de Médiation par les pairs est accessible aux collégiens volontaires dès la 6ème.
- Un Conseil de Vie Collégienne permet aux enfants de remonter les problèmes rencontrés et d'être acteur des solutions.
- Un projet de sensibilisation au harcèlement et à la gestion des conflits, en commun avec les écoles élémentaires de secteur.

Téléphone portable

Ils sont interdits dans l'enceinte du collège

Dès l'entrée dans l'établissement, votre enfant doit éteindre son téléphone.



Si besoin de joindre votre enfant, de laisser une information : contactez directement la vie scolaire par téléphone ou e-mail.



Légalement, l'accès aux réseaux sociaux (y compris WhatsApp...) n'est autorisé qu'à partir de 15 ans. Les parents sont pénalement responsables des propos tenus pas leurs enfants sur ces réseaux.



Les dates clés / découverte du collège

- Courant février / mars : les parents reçoivent une première fiche d'identité pour vérification. Il s'agit de vérifier l'identité de votre enfant, les coordonnées des parents et votre adresse.
- **Courant mars / avril**: les parents reçoivent une affectation provisoire en fonction de votre adresse. "Le collège de secteur est le collège X". (*Pour connaître son collège de secteur https://sectorisation92.ac-versailles.fr/public/*)
- Vous devez préciser :
 - si l'enfant ira dans un établissement privé dossier validé
 - si vous demandez une dérogation. (Handicap, option non prévue dans le collège, rapprochement de fratrie). Toute demande doit être justifiée
 - si l'enfant souhaite faire une classe bilangue. Il s'agit d'un recensement et non d'une inscription définitive.
- Début juin 2025 : Affectation au collège
- **Début juin (dates à confirmer):** Inscription définitive (en physique) au collège (les créneaux seront communiqués par les directions des écoles)
- Lundi 1er septembre 2025 : Rentrée des élèves de 6ème à 8h30, réunion pour les parents à 9h. Demi-Pension assurée.
- Mardi 2 septembre 2025 : Pas de cours pour les 6ème. Rentrée des autres niveaux.
- Mercredi 3 septembre 2025 : Début des cours pour tous les élèves, selon l'emploi du temps







Être membre d'une association de parents d'élèves

L'association APELGC

Association régie par la Loi de 1901, constituée en 1975, elle **a vocation à réunir les parents** ou les personnes détenant l'autorité parentale des enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement publics de la ville (écoles maternelles, élémentaires et collèges).

L'APELGC, association sans but lucratif, est statutairement apolitique : ses seuls objectifs sont de défendre les intérêts des élèves d'un point de vue moral, intellectuel et matériel, de faciliter les relations entre parents, corps enseignant et autorités dont relèvent les établissements scolaires, et d'assurer la représentation des familles dans les conseils et les organismes existant dans ces établissements.

L'APELGC ne demande et ne reçoit aucune subvention.

Les efforts des représentants de l'association tendent à **favoriser l'épanouissement des enfants dans le cadre de leur scolarité**, en instaurant un dialogue constructif avec les enseignants, les autorités administratives et politiques afin d'assurer le développement et le maintien d'actions pédagogiques, et en veillant sur la sécurité, l'hygiène et l'entretien des locaux scolaires.

Grâce au soutien des familles depuis de nombreuses années, l'APELGC est la première association de parents d'élèves sur notre commune, représentée dans les 2 collèges et les 9 écoles. Nous avons besoin de vous pour nous maintenir à cette position chaque année!



Les représentants élus

En 2024 / 2025, les élus de l'APELGC des Champs Philippe sont :

- Corinne Rivet (élève en 3^{ème})
- Sophie Kervot (élève en 4^{ème})
- Sandrine Banos (élève en 4^{ème})
- Elodie Boutry (élève en 6^{ème})
- Laura Martinez (élève en 3^{ème})
- Stéphanie Dounane (élève en 4ème)

- Gwendoline Friquet (élève en 6ème)
- Yosr Ben Othmann (élève en 4^{ème})
- Florence Beau (élève en 5^{ème})
- Khahina Yahaoui (élève en 4^{ème})
- Audrey Dokier (élève en 5^{ème})
- Hortense Djilani (élèves en 6^{ème} et en 3^{ème})



Le rôle des parents de l'APELGC

Les associations de parents d'élèves **siègent dans les instances du collège** en fonction du nombre d'élus aux élections d'octobre.

- Conseil d'Administration
- Autres instances du collège (cf. Annexe)

Nous rencontrons régulièrement la Direction du collège pour avancer sur tous sujets de la vie courante du collège. Nous menons des actions pour améliorer le quotidien du collège : récolte de fonds, tests qualitatifs à la cantine, contrôles de l'internat, sondages, etc.

Nous **présentons des parents délégués** pour les conseils de classes, les soutenances de stages, le forum des métiers, etc.

Si vous souhaitez soutenir notre action, être informés toute l'année de la vie du collège, voire participer activement à la vie du collège, n'oubliez pas : d'adhérer à l'APELGC – de voter pour l'APELGC – de nous aider dans nos actions



Les actions possibles au sein de l'APELGC

Être un relais d'informations : nous remonter les questions, les remarques des parents
Être parents délégués de classe : être référent d'une classe pour centraliser les remontées, préparer
et participer aux conseils de classe
Participer à la commission des menus, réaliser des tests : suivi de l'alimentation (cantine, internat) : .
Participer aux commissions éducatives : échanger avec les familles et la Direction pour aider des collégiens en difficulté
Contribuer à la communication de l'association via sa newsletter mensuelle, réaliser des visuels, poster sur
Facebook, proposer des idées d'articles pour notre site, etc.
Participer à des évènements organisés ou parrainés par l'APELGC : forum des associations, présentation du
collège aux parents des futurs 6ème, Jury de soutenance des stages de 3ème, forum des métiers, présence lors
de la journée "Portes Ouvertes", vente de gâteaux au profit du FSE

En tant qu'adhérents vous recevez immédiatement les compte-rendu de nos rencontres avec la Direction et de l'ensemble de la gouvernance instances, ainsi qu'une Newsletter bimestrielle qui synthétise l'actualité du collège.

Nous sommes votre relais, si besoin, pour vous accompagner dans vos demandes vers le collège





☐ Après la 6^{ème}

Zoom sur Pronote

Les instances du collège

Personnel collège / école primaire

Ouverts aux adhérents

Représentants élus des parents, enseignants, élèves + équipe de direction

ANNEXES

L'année de 5^{ème}

C'est la 1ère année du cycle 4. Les enfants connaissent les rouages du collège et peuvent développer leurs apprentissages.

- ✓ Les enfants qui n'ont pas intégré une section bilangue en 6ème choisissent leur LV2. Au collège, les langues proposées sont l'espagnol et l'allemand.
- ✓ Possibilité d'option (Langue et Culture Antique) Latin
- ✓ Les 5^{ème} passent tous l'**ASSR1** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 1)
- ✓ Les collégiens ont 3 ans (cycle 4) pour acquérir les compétences et marquer un maximum de points pour le contrôle continu du DNB. Chaque enfant avance à son rythme.



L'année de 4^{ème}

C'est la 2^{ème} année du cycle 4. Les enfants commencent à préparer leur orientation.

- ✓2 options sont proposées aux 4^{ème} (sur demande préalable en fin de 5^{ème} et décision de la Direction du collège) :
 - LCA (Langue et Culture Antique) Latin
 - LCE (Langue et Culture Etrangère) Anglais
 - LCE (Langue et Culture Etrangère) Espagnol
- ✓ Les 4^{ème} passent tous le **PSC1** (Prévention et secours civiques)
- ✓ Les 4^{ème} sont incités à réaliser des **mini-stages** (1 ou 2 journées) afin de commencer à tester différentes professions. Ces mini-stages sont facultatifs et ne nécessitent pas de rapport de stage.
- ✓ En fin de 4^{ème}, une orientation en 3^{ème} professionnelle est possible.
- ✓ A partir de la 4^e, les élèves ont la possibilité de se rendre de façon autonome au Bureau d'Aide Rapide, lors de la pause méridienne, afin de poser des questions, quelle que soit la matière, aux 3 professeurs qui assurent la permanence,



L'année de 3^{ème}

L'APELGC participe aux soutenances de stages et au forum des métiers

Dernière année de collège, la 3^{ème} est une étape importante pour les enfants : brevet et orientation aux programmes.

- ✓ Les options commencées préalablement sont continuées.
- ✓ Les 3^{ème} passent tous l'ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 2).
- ✓ Ils passent leur **Certification Pix** (évaluation des compétences numériques).
- ✓ Le niveau en anglais est testé via Evalang.
- ✓ Les 3^{ème} doivent réaliser un stage d'une semaine, qui donnera lieu à la soutenance d'un rapport de stage.
- ✓ En fin d'année, ils passent les épreuves du DNB (**D**iplôme **N**ational du **B**revet), 1ère expérience d'examen pour nos enfants.
- ✓ Les enjeux d'orientation sont le chemin de fer de l'année de 3ème. L'APELGC vous accompagne spécifiquement en organisant une réunion de présentation des lycées de secteur et du parcours de choix.



L'application PRONOTE est l'outil privilégié pour les échanges entre le collège et les familles qui y sont consignés. On y trouve:

- Les informations générales transmises par la direction ou les enseignants;
- · L'accès à votre messagerie interne qui vous permettra de communiquer avec l'équipe de Direction et les enseignants, ainsi que recevoir les mails de vos représentants APELGC (par exemple avant les conseils de classe). Un annuaire de vos correspondants;
- Les échanges entre les parents et les professeurs ou l'administration du collège;

- Un cahier de textes avec les devoirs donnés aux élèves ;
- L'emploi du temps avec les cours modifiés ou annulés ;
- Les absences et les retards, les autorisations de sortie du collège, les passages à l'infirmerie...;
- un élève est absent à sa première cours, le collège envoi une notification via PRONOTE ou appelle un des parents;
- Les compétences/notes de l'élève, un espace vie scolaire avec les absences et les problèmes de discipline de l'élève ;
- Les remarques, bons points et les sanctions à l'égard des élèves ;
- Des notifications envoyées par l'équipe de direction ou la vie scolaire.

Les instances du collège

Le conseil de classe

Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, examine le déroulement de la scolarité de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail et ses choix d'études, et se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de chaque élève. Il est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint et composé des enseignants, de délégués de parents d'élèves, de délégués des élèves, du conseiller principal d'éducation, du conseiller d'orientation et éventuellement du personnel médico-social.

Aux Champs-Philippe, le conseil de classe peut attribuer des récompenses (tableau d'excellence, félicitations, etc.)

Le conseil école-collège

Le conseil école-collège associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Ce conseil propose au conseil d'administration du collège et aux conseils des écoles de son secteur des actions de coopération, des enseignements et des projets pédagogiques communs visant à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le conseil d'administration

Le nombre de **membres du conseil d'administration** dépend de la taille du collège. Il y en a **24 dans le cas des Champs-Philippe** (collèges de moins de 600 élèves)

- 1/3 de représentants du personnel de l'établissement
- 1/3 de représentants des parents d'élèves et des élèves
- 1/3 de représentants des collectivités territoriales, de l'administration de l'établissement et de personnalités qualifiées

Le conseil d'administration règle, par ses délibérations, les affaires de l'établissement et fixe notamment le projet d'établissement, les règles d'organisation et le budget

Le conseil pédagogique

Ce conseil, présidé par le chef d'établissement, réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire et un conseiller principal d'éducation. Il est consulté notamment sur l'organisation et la coordination des enseignements, ainsi que sur l'évaluation des acquis scolaires des élèves. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement.



Les instances du collège

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Dans le second degré, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) a quatre missions :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
- préparer le plan de prévention de la violence ;
- proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ;
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques.

C'est dans une continuité éducative que doivent être engagées des actions permettant aux élèves de développer des **comportements de responsabilité individuelle, collective, morale et civique** en faisant appel à la sensibilité, à la conscience et à l'engagement de chacun.

Les modalités d'actions doivent s'articuler avec les objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun, notamment celles du domaine 3

- « la formation de la personne et du citoyen »,
- les enseignements disciplinaires et interdisciplinaires
- les différents parcours éducatifs mis en œuvre, plus particulièrement le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.

Les actions s'inscrivent également dans une démarche de coéducation avec les parents et la mise en œuvre d'alliances éducatives.

Le conseil de la vie collégienne (CVC)

<u>Le CVC</u> se compose de représentants des élèves, d'au moins deux représentants des personnels, dont un personnel enseignant, et d'au moins un représentant des parents d'élèves. Le conseil d'administration arrête sa composition, les modalités d'élection ou de désignation de ses membres ainsi que les modalités de son fonctionnement. Le CVC constitue une instance de dialogue et d'échanges. Il formule des propositions notamment sur la mise en œuvre du parcours Avenir, du parcours citoyen, du parcours éducatif de santé et du parcours d'éducation artistique et culturelle.



Les instances du collège

Le conseil de discipline

Il est composé du chef d'établissement, de son adjoint, du gestionnaire de l'établissement, de représentants élus des personnels, de représentants élus des parents d'élèves et des élèves, et du conseiller principal d'éducation.

Le conseil de discipline de l'établissement est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves les sanctions suivantes : avertissement, blâme, mesure de responsabilisation, exclusion temporaire de la classe, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement ou de ses services annexes. Le conseil de discipline délibère à bulletins secrets à la majorité des suffrages exprimés.

La commission hygiène et sécurité

Elle est présidée par d'établissement, et composée de représentants des personnels de l'établissement, des élèves, des parents d'élèves, de l'équipe de Direction

Elle est chargée de faire toutes propositions utiles au conseil d'administration en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement

La commission permanente

La commission permanente dans les collèges et lycées est composée du chef d'établissement, du chef d'établissement adjoint, de l'adjoint gestionnaire de l'établissement, d'un représentant de la collectivité territoriale de rattachement, de représentants élus des personnels, de représentants élus des parents d'élèves, de représentants élus des élèves.

La commission permanente instruit les questions soumises à l'examen du conseil d'administration.

La commission éducative

La commission examine la situation d'un élève qui ne respecte pas ses obligations scolaires ou qui a un comportement inadapté

La commission ne sanctionne pas le comportement de l'élève. Elle recherche une solution éducative adaptée et personnalisée à la situation. Elle propose ainsi à amener l'enfant à s'interroger sur sa conduite et sur les conséquences de ses actes. Par exemple, elle peut lui demander de s'engager par écrit à améliorer son comportement en lui fixant des objectifs précis.

